



NOUVELLE OFFRE d'accompagnement RH pour vous positionner comme employeur distinctif

Saviez-vous qu'avant la pandémie, on estimait à 15% le taux de roulement moyen dans les entreprises touristiques et à 25% pour les employés saisonniers? Saviez-vous que le coût moyen associé au départ d'un employé correspond à environ 35% de son salaire annuel?

Avec les turbulences liées à la pandémie et un marché de l'emploi toujours très compétitif, comment pensez-vous vous y prendre pour convaincre les chercheurs d'emploi de postuler chez vous? Avez-vous envisagé qu'il vous faudra peut-être aussi convaincre vos employés actuels de rester en poste? Comment pourriez-vous faire de vos plus fidèles employés des ambassadeurs de votre organisation?

Le CQRHT lance, en partenariat avec Tourisme Bas-Saint-Laurent, une toute nouvelle initiative visant à accompagner les organisations touristiques afin de les aider à se doter d'un positionnement employeur distinctif et à adopter une stratégie de marketing RH en conséquence.

En vous investissant dans ce projet, vous pouvez vous attendre à :

- ✓ Améliorer vos pratiques RH pour vous permettre d'attirer et de fidéliser les travailleurs dont vous avez besoin pour assurer les opérations de votre entreprise;
- ✓ Bâtir et communiquer un positionnement employeur clair, crédible et cohérent ;
- ✓ Améliorer votre stratégie de marketing RH, notamment lors du recrutement ;
- ✓ Améliorer l'expérience employé dans votre entreprise;
- ✓ Développer un style de gestion plus mobilisateur et engageant.

Un parcours de formation en 3 temps offert par le CQRHT

Le parcours offert combine formations en ligne et coaching en petit groupe de 8 à 10 personnes, pour une durée totale d'environ 10 heures.

LA FORMATION EN LIGNE : 3 MODULES D'APPRENTISSAGES

Chaque module, d'une durée d'environ une heure, est subdivisé en plusieurs segments. Des activités pédagogiques variées permettent de maximiser le développement d'habiletés: vidéos, jeux-questionnaires, auto-évaluation, feuilles de route, etc. Vous pouvez suivre les formations au moment qui vous convient dans les jours précédents les séances de coaching.

Module 1



DÉFINIR SON POSITIONNEMENT EMPLOYEUR

Ce module permettra aux participants de développer le positionnement employeur de leur entreprise afin de se démarquer davantage sur le marché de l'emploi. La démarche proposée vous aidera à mieux connaître l'expérience employé vécue au sein de votre organisation et à cerner vos forces distinctives comme employeur.

Module 2



COMMUNIQUER SON POSITIONNEMENT EMPLOYEUR À L'AIDE DU MARKETING RH

Dans ce module, les participants sont invités à développer une stratégie de recrutement efficace et distinctive à l'aide des outils du marketing RH. Soyez prêts pour la prochaine saison estivale! Vous apprendrez à formuler des messages alignés sur votre expérience employée pour ainsi mieux rejoindre et attirer les candidats recherchés.

Module 3



AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE EMPLOYÉ

Ce troisième module amène les participants à explorer différentes avenues pour améliorer l'expérience employé au sein de l'entreprise. Revoir vos pratiques RH et adapter votre style de gestion devraient permettre d'avoir un impact significatif sur l'engagement, la mobilisation et la fidélisation de vos employés. Ultiment, ces changements contribueront directement à votre reconnaissance comme employeur de choix.

LE COACHING DE GROUPE : 3 SÉANCES DE 2 HEURES CHACUNE

Chacun des modules de formation en ligne sera suivi d'une rencontre virtuelle de 2 heures de coaching de groupe, pour un total de 6 heures de coaching. Les dates prévues pour la cohorte de Tourisme Bas-Saint-Laurent:

- ✓ Module 1 : Mars
- ✓ Module 2 : Mars
- ✓ Module 3 : Avril

Animé par des coachs d'expérience, les rencontres de coaching vous permettront d'approfondir les apprentissages réalisés et de les mettre en pratique.

Et un accompagnement personnalisé assuré par Tourisme Bas-Saint-Laurent

Pour sa part, Tourisme Bas-Saint-Laurent assurera l'accompagnement des entreprises participantes afin de les aider à déterminer leur positionnement employeur distinctif et à adopter une stratégie de marketing RH en conséquence.

Ce mandat sera confié à un coordonnateur RH spécialement désigné à cette fin qui deviendra votre personne ressource au sein de Tourisme Bas-Saint-Laurent.

Voici d'autres statistiques, au cas où vous douteriez encore de la pertinence d'agir dès maintenant :

- ✓ Selon les données de l'Enquête sur la population active, plus de 120 000 emplois en tourisme au Québec ont été perdus entre janvier et décembre 2020 dont 37 % proviennent directement du secteur des loisirs et divertissements (45 600).
- ✓ Dans l'éventualité d'une perte d'emploi, l'Enquête auprès des travailleurs menée par le CQRHT en septembre 2020 expose que 27 % des travailleurs en loisirs et divertissements et hébergement en nature souhaiterait se diriger vers un autre secteur que le tourisme. *La sévérité du deuxième confinement a peut-être déjà eu cet impact sur plusieurs de nos travailleurs.*
- ✓ Le Conference Board du Canada, prévoit une augmentation des emplois en tourisme pour le Québec de l'ordre de 55 000 en 2021 et un retour à la normale d'ici 2023.

Faites partie de la première cohorte! Exclusif aux membres de Tourisme Bas-Saint-Laurent. Nombre de place limité.

Date limite d'inscription : 5 mars 2021

Coût d'inscription : 115 \$

Pour information supplémentaire ou inscription, contactez Isabelle Côté, coordonnatrice

isabellecote@bassaintlaurent.ca ou 418-867- 1272, poste 109

TOURISME
BAS-SAINT-LAURENT